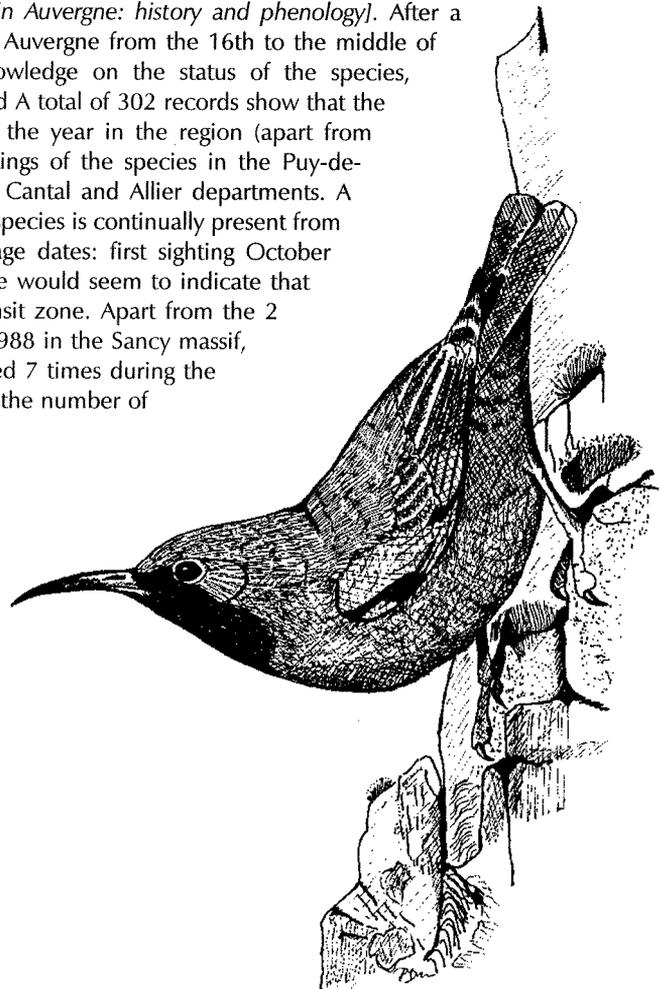


Sur le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) en Auvergne : aspects historiques et phénologiques

par Emmanuel BOITIER

Résumé – Après une revue bibliographique des observations de l'espèce en Auvergne du XVI^e au milieu du XX^e siècle, qui révèle un manque total de précision sur son statut, les données contemporaines obtenues depuis 1959 sont analysées. Au nombre de 302, elles indiquent d'une part que le Tichodrome est potentiellement visible toute l'année dans la région, à l'exception du seul mois d'août, et d'autre part une présence interannuelle très régulière dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, et un peu moins fréquente respectivement dans le Cantal et l'Allier. La phénologie décadaire atteste une présence continue et globalement constante de la première décade d'octobre à la première d'avril (la date moyenne de la première observation étant le 14 octobre, celle de la dernière mention le 13 avril) ; cette continuité semble avérer que la région est davantage une région d'hivernage qu'un secteur de simple transit. Outre les deux seuls cas de reproductions connus pour la région (en 1986 et 1988 dans le massif du Sancy), qui sont brièvement rappelés, l'espèce a été observée en période de nidification à 7 reprises. Enfin, une variabilité interannuelle quant au nombre de données est signalée.

Summary – [*The Wallcreeper (Tichodroma muraria) in Auvergne: history and phenology*]. After a bibliographical summary of records for the species in Auvergne from the 16th to the middle of the 20th century which reveals a total lack of knowledge on the status of the species, contemporary records from 1959 onwards are analysed. A total of 302 records show that the Wallcreeper can potentially be seen every month of the year in the region (apart from August) and that there are regular interseasonal sightings of the species in the Puy-de-Dôme and Haute-Loire and to a lesser extent in the Cantal and Allier departments. A phenological study (by 10 day periods) shows that the species is continually present from the beginning of October through to April 1st (average dates: first sighting October 14th, last sighting April 13th). This continued presence would seem to indicate that the region is more a wintering area rather than a transit zone. Apart from the 2 breeding records known for the region (in 1986 and 1988 in the Sancy massif, both mentioned in the text) the species has been noted 7 times during the breeding season. Finally the year-to-year fluctuation in the number of recorded sightings is discussed.



UN PETIT TOUR DANS L'HISTOIRE...

L'ON DOIT à Pierre BELON, naturaliste et médecin français, de surcroît inlassable voyageur, les premières observations documentées sur l'avifaune d'Auvergne [*Histoire de la Nature des Oyseaux avec leur description et naïfs portraits*. Paris, 1555]. Ces précieuses observations seront mises en lumière quelques trois siècles plus tard par TEILHARD (1883), laudatif à l'égard de ce "père de l'ornithologie moderne". Pour appuyer son propos, cet auteur reprend de temps à autre certains passages de l'œuvre originale. Ainsi au sujet du Tichodrome, celui-ci nous informe au préalable : "Voici maintenant un oiseau que Belon déclare n'avoir été trouvé qu'en Auvergne. Notre pays peut donc revendiquer à bon droit comme l'ayant fait entrer dans le domaine scientifique". Tout empreint donc d'un perceptible chauvinisme, il rapporte l'extrait suivant : "Il y a une espèce de Pic-Mart qui jusqu'icy a été particulière au pays d'Auvergne et cogneue de peu de personnes : car combien qu'on la puisse voir voler par les montagnes et sur les villes de Clairmont et plusieurs autres lieux en Auvergne, toutefois, pour ce que peu de gens se mettent en devoir de les observer, demeurent quasi incogneux : et de fait tout ainsi que les Pics verts aiment à monter et descendre le long des arbres, cestuy-ci n'a d'autre lieu assigné à se poser pour vivre que le long des murailles. Nous n'avons donc failli de le nommer Pic de murailles ne lui ayant trouvé autre nom ancien ni moderne. Il est bien vrai que quelques habitants des confins de Clairmont le nomment un Ternier, mais c'est en Auvergnac, comment aussi quelques autres le nomment Echelette [...]. Il est manifeste qu'il vit aussi bien par les rochers précipiteux des haultes montagnes car on l'y voit voler en l'air de bien loin, venant de devers les monts pour s'asseoir contre les tours des villes". TEILHARD précise en outre que le Tichodrome "hante toujours les rochers des environs de Clermont (...) et [qu']il a été tué sur les murs de la Cathédrale (Chalaniat)".

A la fin du XVIII^e siècle, dans son "Essai zoologique ou histoire naturelle des animaux sauvages, quadrupèdes et oiseaux indigènes, de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibiens observés dans cette ci-devant province d'Auvergne", DELARBRE (1797) se contente de dépeindre l'oiseau ("le Grimpereau de Muraille, ou Pie d'Auvergne, ou Eschelette") et n'apporte pas d'indications supplémentaires quant à sa répartition ou bien son statut. Cette description est succinctement complétée par ROBERT en 1827, qui informe en outre que l'espèce "se trouve sur les rochers de Denise, de Corneille, etc.", ces rochers étant ceux de la ville du Puy-en-Velay, en Haute-Loire.

En 1833, dans leur Catalogue, BOUILLET & LECOQ (in OLIVIER, 1898) se montrent sensiblement plus explicites quant au statut de l'oiseau et écrivent : "En automne, rare. Le nom d'Echelette d'Auvergne, donné à cet oiseau, aujourd'hui si rare, donne à croire qu'il était autrefois très commun dans la province". Quelques années plus tard, l'on doit à DE CHALANIAT (1847) de nouvelles citations géographiques, pour le département du Puy-de-Dôme : "Assez rare. Dans les vallons à la sortie des montagnes, à Royat, Perrier, à Verrières. On le trouve aussi sur les rochers auprès de la ville de Thiers et à la Dent du Marais près de Murois (...). Dans plusieurs collections locales. Feu M. Fuzon en possédait un qu'il avait tué sur le mur ouest de la cathédrale de Clermont". Le D^r MOUSSIER (1853) souligne par la suite que l'espèce est "de passage au mois

d'octobre" en Haute-Loire, et qu'"on la trouve souvent grimant le long des murailles des maisons de campagne et sur les rochers". Soulignons que cet auteur indique l'existence de deux spécimens de l'espèce (un mâle et une femelle) dans les collections du Musée CROZATIER au Puy-en-Velay. Ils y sont toujours présentés actuellement, avec la lapidaire mention : "Niche, assez rare" (GILARD B., *comm. pers.*).

Pour la fin du XIX^e siècle, l'année 1898 voit la publication de deux références supplémentaires intéressant respectivement le département du Cantal, que l'on doit à MARTY, et celui de l'Allier, sous la plume d'OLIVIER. Ces deux ouvrages apportent chacun des informations nouvelles. En effet, le premier se contente de préciser : "Rare. Sédentaire", mais il est fait clairement allusion pour la première fois à la présence continue de l'espèce ; nous est-il permis alors d'envisager la reproduction du Tichodrome dans la région ? Le doute semble se dissiper à la lecture de la faune d'OLIVIER qui mentionne explicitement deux cas de nidification en 1882 sur les murs de la prison de Moulins et le clocher d'Ygrande, et un en 1898 aux "Prudelles" ! Las, force est d'admettre que ces reproductions sont fort curieuses, qui plus est bien mal étayées, et naturellement sujettes à circonspection... Qui a vu l'intéressante collection d'OLIVIER (déposée au Musée LECOQ à Clermont-Ferrand) et lu en détail tout ou partie de ses écrits, ne peut qu'être surpris par ce manque de précision chez cet homme ordinairement rigoureux et infiniment méticuleux ; de surcroît, habile chasseur s'il en était, on ne comprend guère pourquoi un exemplaire de l'espèce ne figure pas à son palmarès !

Le début du XX^e siècle voit la publication du "Catalogue raisonné des oiseaux observés dans l'Arrondissement de Montluçon" de VILLATTE DES PRUGNES (1912), mais celui-ci ne fait aucunement mention du Tichodrome. En 1924, CANTUEL publie le "Catalogue des mammifères et oiseaux du Cantal", se contentant de reprendre la liste de MARTY en y ajoutant quelques compléments. De fait, cette publication n'apporte alors rien de nouveau au sujet de notre oiseau, tout au plus peut-on déceler un subtil changement de statut : "Très rare. Sédentaire" !

Enfin, une compilation des connaissances antérieures figure dans la faune synthétique de ce même auteur, publiée en 1949, mais qui reste notamment peu précise pour les départements de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Il est de plus notoire que cet ouvrage comporte bien des erreurs.

De cette revue bibliographique des écrits des auteurs anciens, il ressort un véritable et substantiel manque de précision. Il est dès lors impossible de conclure sur le statut de l'oiseau : le Tichodrome a-t-il vraiment déjà niché en Auvergne au début de ce siècle ou au cours des siècles passés ?

LES OBSERVATIONS CONTEMPORAINES

Nombre et origine géographique des données.— Depuis 1959, année de la première observation contemporaine, et jusqu'à l'hiver 1998-99, il a été possible de regrouper 302 données sur le Tichodrome. Par donnée il est entendu l'observation de l'espèce sur un site de la région à une date donnée ; les hivernages sur un même site (c'est-à-dire présence régulière de l'espèce tout au long de la saison hiver-

nale : 7 cas) sont considérés comme représentant une seule et unique donnée.

Ces observations se répartissent géographiquement de la façon suivante : 21 (7 %) concernent le département de l'Allier, 51 (16 %) se rapportent au Cantal, 101 (34 %) à la Haute-Loire et 129 (43 %) au Puy-de-Dôme. Si l'on considère la fréquence de l'espèce (définie comme étant le rapport entre (1) le nombre d'hivers au cours desquels le Tichodrome a été contacté entre l'hiver 1974-75 et 1998-99 et (2) le nombre total d'hivers durant la même période), alors nous pouvons dire que la présence hivernale (sinon l'hivernage – cf. *infra*) est très régulière dans le Puy-de-Dôme (F = 88 %) et la Haute-Loire (F = 84 %), et un peu moins fréquente dans le Cantal (F = 60 %) et l'Allier (F = 48 %), de dernier département étant il est vrai moins bien pourvu en sites rocheux. Il ne faut toutefois pas perdre à l'esprit que ces fréquences résultent grandement des artefacts de la prospection pour une espèce qui ne fait pas l'objet de recherches spécifiques annuelles, et pour des départements où la pression d'observation est hétérogène. L'on peut penser toutefois qu'avec son écologie singulière et son plumage si particulier, le Tichodrome est un oiseau attractif pour les observateurs et qu'à défaut de recherches systématiques, les données (aléatoires) récoltées sont systématiquement transmises.

Au total, ce sont 119 communes qui ont accueilli au moins une fois l'espèce depuis 1959 (cf. cartographie en annexe).

Données sur la phénologie. – D'une manière globale, et à l'échelle spécifique, le Tichodrome passe environ 6 mois de son cycle annuel hors de ses sites de nidification, qui pour notre pays intéressent essentiellement les Alpes et les Pyrénées, mais aussi le Jura et la Corse (GAUTHIER-CLERC, 1994).

Les données régionales ont fait l'objet d'une répartition décadaire dont les résultats sont présentés dans la figure 1. L'espèce est potentiellement visible en Auvergne tous les mois de l'année, à l'exception du seul mois d'août. Dans le détail, l'essentiel des observations est effectué hors de la période de nidification, c'est-à-dire d'octobre à avril. Les dates extrêmes de la présence interannuelle de l'espèce dans notre région sont les suivantes :

- mi-septembre (jour exact malheureusement non précisé) 1987 : 4 oiseaux passent en vol au Puy de Dôme (Orciennes-63), en direction du massif du Sancy ;
- 28 avril 1988 : deux individus sont vus isolément dans la réserve naturelle de Chaudesfour (Chambon-sur-Lac-63).

Il faut signaler que les années 1987 et 1988 sont deux années où l'espèce a niché ou tenté de nicher dans le département du Puy-de-Dôme (cf. *infra*). De fait, nous retiendrons plutôt les dates suivantes :

- 8 octobre 1959 : un oiseau est observé à Besse-et-Saint-Anastaise-63 ;
- 27 avril 1992 : deux individus sont notés à Alleyras-43.

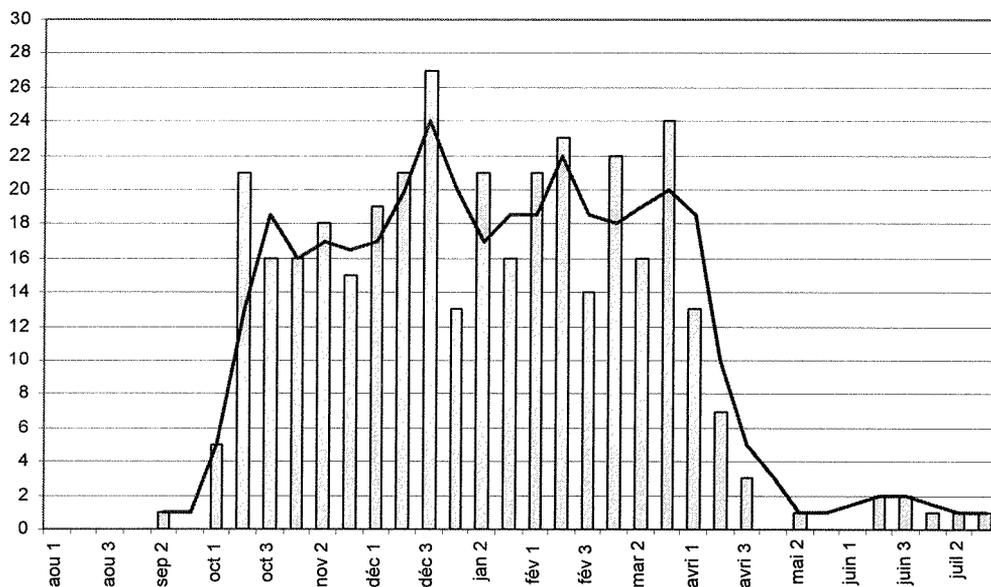


Figure 1 – Répartition décadaire des données (n = 302).

La courbe est celle des moyennes mobiles.

Recorded sightings by 10-day periods.

Les premiers oiseaux sont ordinairement contactés en Auvergne durant la première décennie d'octobre. La seconde décennie de ce mois rassemble un fort contingent d'observations et il y a tout lieu de penser que cette période correspond aux dates d'arrivées usuelles de l'espèce. La date moyenne de la première observation est le 14 octobre (n = 21). Le nombre d'observations baisse à l'inverse sensiblement à partir de la première décennie d'avril pour s'estomper rapidement au cours

de ce mois. La date moyenne de la dernière observation est le 13 avril (n = 11).

Il convient ensuite de constater que le nombre décadaire d'observations reste plus ou moins constant entre la seconde décennie d'octobre et la première décennie d'avril, ou plutôt qu'il ne présente pas de véritable creux. Nous n'observons pas la distribution enregistrée en région Franche-Comté, où deux pics apparaissent nettement : le premier se situe de la

troisième décennie d'octobre à la seconde de novembre, et la deuxième, fournissant nettement plus d'observations, de la seconde décennie de février à la première décennie d'avril (GAUTHIER-CLERC, 1992). Pour cette région, cette phénologie peut résulter, selon l'auteur, de deux phénomènes peut-être cumulés : une insuffisance de prospection en décembre et janvier et/ou un flux migratoire marqué (la région étant alors une région de transit pour les oiseaux en provenance des zones alpines et jurassiennes vers la zone d'hivernage).

Notre région occupant une position géographique plus orientale, on peut vraisemblablement considérer que cette "constance" des observations durant toute la période octobre-avril positionne l'Auvergne davantage comme une zone d'hivernage plus qu'un secteur de transit.

Observations en période de reproduction.— GEROUDET (1994) informe que pour le Tichodrome, "les mois de mai, juin et juillet sont hautement significatifs, même sans preuves formelles de reproduction". Nous considérons donc cette période trimestrielle comme représentant la période de reproduction à proprement parler.

L'un des faits marquants de l'ornithologie auvergnate de ces vingt dernières années reste la découverte de la nidification d'un couple en 1986 et 1988 dans le massif du Sancy-63 (MAZEYRAT, 1987 ; LEROY T. & GUELIN R. in COA, 1989 ; GUELIN R., in litt.).

Hormis ces deux cas de reproduction, 7 autres observations ont été effectuées en période de nidification en Auvergne :

- le 20 juillet 1978, un individu est observé à la Roche Sanoire (altitude 1 100-1 286 m), commune d'Orcival-63, dans le massif du Sancy (obs. MALE) ;
- le 21 juin 1987, un oiseau est observé dans une cavité du site de nidification de 1986, puis le 29, une femelle non nicheuse est notée sur le site (obs. R. et F. GUELIN) ; il n'y aura pas apparemment de reproduction cette année-là

(femelle célibataire ?) mais que penser de l'observation de 4 oiseaux à la mi-septembre de cette même année (cf. infra) ? ;

- le 4 juillet 1990, un individu est observé sur les crêtes du val de Courre (alt. 1 750 m), au Mont-Dore-63, dans le massif du Sancy (obs. F. GUELIN) ;
- le 12 mai 1991, un oiseau est observé au Rocher St-Vincent (alt. 925 m), à Lavoine-03, en montagne bourbonnaise (obs. O. et S. GIMEL) ;
- en juin 1996, un oiseau est observé à la cascade de Liadouze (alt. 980 m), commune de Mandailles-15, dans le massif du Cantal (fide R. BLANCHON) ;
- le 23 mai 1998, un oiseau est observé sur la Dent de la Rancune (alt. 1 390-1 490 m), dans la vallée de Chaudouze, commune de Chambon-sur-Lac-63, dans le massif du Sancy (obs. D. BRUGIERE) ;
- le 26 juin 1998, un individu est longuement observé sur les falaises de la Brèche de Rolland (alt. 1 520-1 680 m), à Lavignerie-15, dans le massif du Cantal, mais aucun n'indice n'a pu faire suspecter sa nidification (T. LEROY in LEROY & FELTZ, 1999) ;

Variations interannuelles.— Une variation interannuelle du nombre de données (par donnée, nous entendons ici un oiseau/un site/un hiver, c'est-à-dire que plusieurs observations sur le même site au cours du même hiver sont rapportées à une seule donnée) est à remarquer (figure 2). La venue du Tichodrome dans notre région en hiver semble donc probablement subordonnée à des facteurs variables dans le temps. Voit-on davantage de Tichodromes en Auvergne à la suite d'une bonne reproduction, s'agit-il d'un phénomène lié à des causes météorologiques particulières ou d'un biais résultant uniquement de l'effet "observateur", ou autres ?

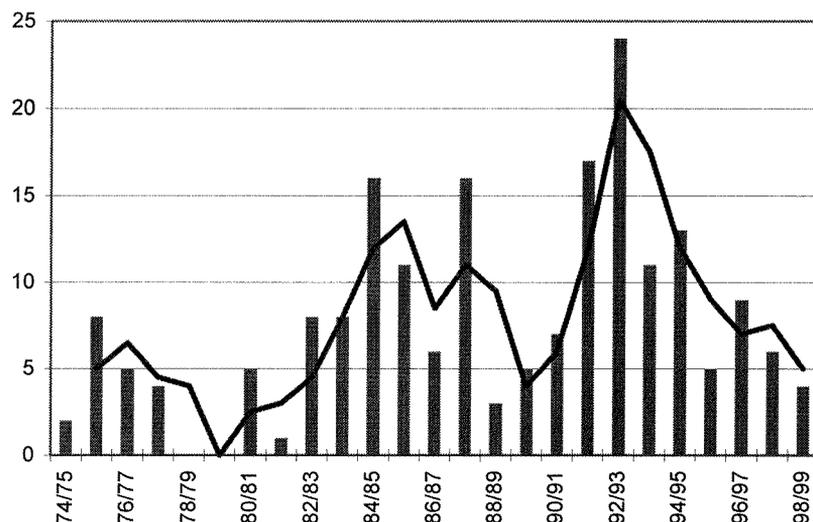


Figure 2 – Variation du nombre de données par hiver (une donnée = un oiseau/un site/un hiver ; n = 194).
Variations in winter registrations (one registration = one bird/one site/one winter).

Sites fréquentés.— DEJONGHE & EVE (1991) soulignent que la population alpine réalise une migration vers la vallée du Rhône et le Massif Central, où un hivernage régulier est enregistré dans les milieux rocheux au-dessus de 500 m. En ce qui concerne l'altitude, la distribution hivernale du Tichodrome en Auvergne semble se réaliser davantage au prorata des milieux disponibles que par rapport à une cote particulière ou minimale. De fait, un certain nombre de sites à moins de 500 m d'altitude sont fréquentés, voire même régulièrement utilisés : Chalvignac-15, Clermont-Ferrand-63, Enval-63, Chouveny-03, Lavoûte-Chilhac-43, etc.

En ce qui concerne la typologie des sites utilisés, il s'agit classiquement de sites rocheux naturels ou non : falaises, châteaux, barrages, églises ou cathédrales, carrières, viaducs et ponts, etc.

Ces sites sont fréquentés par des oiseaux solitaires (94,4 % des données), et très occasionnellement par deux oiseaux simultanément (5,3 %). Une seule donnée, citée précédemment, se rapporte à l'observation d'un groupe de 4 individus.

L'écologie et l'associabilité de l'espèce sont des règles pour lesquelles la région Auvergne n'apporte donc aucune exception. □

BIBLIOGRAPHIE

- CANTUEL P., 1924. Catalogue des mammifères et oiseaux du Cantal. *Revue de la Haute Auvergne*, 25 : 191-209. • CANTUEL P., 1949. *Faune des vertébrés du Massif Central*. Encyclopédie biologique XXXIV, Paul Lechevalier, Paris, 404 p. • CENTRE ORNITHOLOGIQUE AUVERGNE, 1989. Annales du COA : période du 15.07.87 au 14.07.88. ROCHE P. (Réd.). *Le Grand Duc*, 34 : 49-64. • CHALANIAT M.-E. (de), 1847. Catalogue des oiseaux qui ont été observés en Auvergne. *Ann. Acad. Sci. Belles-Lettres Arts Clermont-Ferrand*, XX : 17-67.
- DEJONGHE J.-F. & EVE R., 1991. Tichodrome échelette. in YEATMAN-BERTHELOT D., *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Société Ornithologique de France, Paris : 450-451. • DELARBRE A., 1797. *Essai zoologique ou histoire naturelle des animaux sauvages, quadrupèdes et oiseaux indigènes, de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibiens observés dans cette ci-devant province d'Auvergne*. Ed. Beauvert et Deschamps, Clermont-Ferrand, in-8°, 348 p.
- GAUTHIER-CLERC M., 1992. Observations du Tichodrome échelette hors de la période de nidification. *Falco*, 25 : 79-84. • GAUTHIER-CLERC M., 1994. Tichodrome échelette. in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris : 620-621. • GEROUDET P., 1994. Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) dans le Jura suisse : répartition des nicheurs. *Nos Oiseaux*, 42 : 379-410.
- LEROY T. & FELTZ P., 1999. Avifaune des crêtes du Cantal : état des connaissances et première synthèse. *Le Grand Duc*, 54 : 40-60.
- MARTY P., 1898. Catalogue des oiseaux du Cantal. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 28 : 49-53. • MAZEYRAT P., 1987. Nidification d'un couple de Tichodromes (*Tichodroma muraria*) dans le Massif du Sancy. *Le Grand Duc*, 30 : 28-29. • MOUSSIER D', 1853. Catalogue des animaux vertébrés observés dans la Haute-Loire. *Ann. soc. Agr. Sc. Arts Comm. Puy* : 373-450.
- OLIVIER E., 1898. *Catalogue des oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme et particulièrement dans les environs de Clermont-Ferrand*. D'après un manuscrit de BOUILLET & LECOQ datant de 1833. Moulins, 19 p. • OLIVIER E., 1898. *Faune de l'Allier. I. Vertébrés*. Librairie H. Durond, Moulins, 170 p.
- ROBERT F., 1827. Nomenclature des mammifères et oiseaux observés dans le département de la Haute-Loire. *Ann. Soc. Agr. Sc. Arts. Comm. Puy* : 136-166.
- TEILHARD E., 1883. Notes sur les observations ornithologiques faites par Pierre BELON en Auvergne.

Manuscrit reçu le 8 décembre 1999.

✉ Emmanuel BOITIER
Reignat
63320 MONTAIGUT-LE-BLANC
emmari@club-internet.fr



Annexe – Cartographie des communes où l'espèce a été observée au moins une fois depuis 1959.
Location map of "communes" where the species has been seen at least once since 1959.

